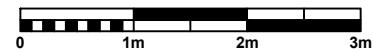
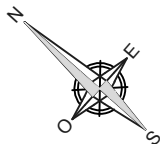
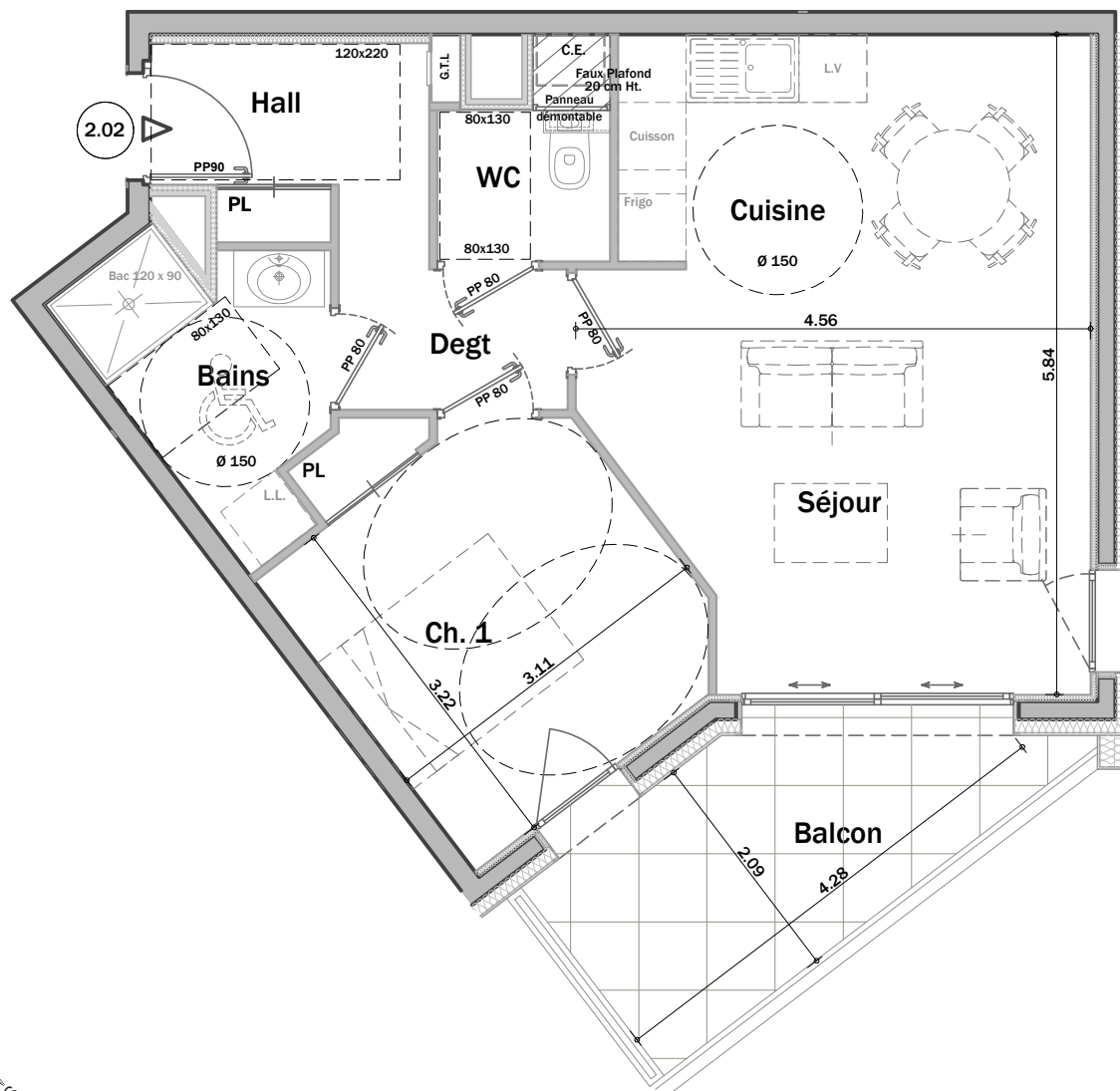


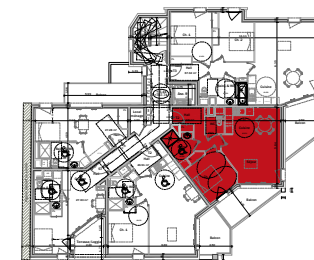
# " Le Suet "

## COMMUNE DE CRUSEILLES



BATIMENT :	Le Suet - A
APPARTEMENT N° :	2.02
TYPE :	T2
ETAGE :	Etage 2

Hall	3.68 m <sup>2</sup>
Placard Hall	0.51 m <sup>2</sup>
Douche	4.50 m <sup>2</sup>
WC	2.05 m <sup>2</sup>
Placard C.E.	0.45 m <sup>2</sup>
Dégagement	2.51 m <sup>2</sup>
Cuisine / Séjour	23.66 m <sup>2</sup>
Chambre 1	9.68 m <sup>2</sup>
Placard Ch. 1	0.66 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL m<sup>2</sup> habitables</b>	<b>47.70 m<sup>2</sup></b>
Balcon	7.52 m <sup>2</sup>



NB - Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement.  
Les canalisations, barbacanes, descentes EP, les retombées, faux plafonds, trappes de visite sur les gaines techniques, radiateurs ne sont pas figurés sur les plans.  
Les soffites ou caissons techniques ne sont pas tous présentés. Les surfaces indiquées sont approximatives.  
Les surfaces des jardins ne sont données qu'à titre indicatif. Les pentes ne sont pas représentées et seront adaptées en fonction du terrain naturel.

"Plan non contractuel, susceptibles de modifications ou d'adaptations suivant impératifs techniques."